



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

*Union-Discipline-Travail*

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique



Centre d'Excellence

## Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable WASCAL / CEA-CCBAD

### STRUCTURES DE GOUVERNANCE

WASCAL/CEA-CCBAD de l'Université Félix Houphouët-Boigny est un établissement d'enseignement supérieur qui offre un cadre scientifique performant, une administration moderne, une gestion basée sur la transparence, un cadre de vie agréable pour l'ensemble des acteurs.

Ses organes de gestion sont :

- ✓ un comité de pilotage;
- ✓ un conseil consultatif international
- ✓ un conseil national de pilotage ;
- ✓ un comité de gestion et de suivi;
- ✓ une Direction exécutive

**Le comité de pilotage** est un acteur clé dans la conduite de projets d'envergure. Il s'assure le bon déroulement des opérations en fonction des objectifs généraux du Centre et entretient une dynamique au sein des différents acteurs impliqués.

**Le Conseil consultatif International** est un organe de consultation composé des représentants des institutions partenaires. Ce conseil se réunit une fois par an. Il intervient dans la définition et la validation des thèmes de recherche, la mise en place et la révision des curricula de master et doctorat, des comités de thèse, l'attribution des bourses, la sélection et l'encadrement des étudiants.

**Le Conseil National de Pilotage** est constitué d'enseignants-chercheurs du CCBAD et des représentants des partenaires nationaux. C'est l'organe de décisions et de suivi des activités du CCBAD

**Le comité de Gestion et de suivi** est la cellule de gouvernance du CCBAD.

**La Direction exécutive** a en charge la gestion quotidienne du CCBAD et est placée sous l'autorité de la Présidence de l'UFHB. Pour la gestion, le suivi et la planification, le CCBAD s'appuie sur les outils modernes basés sur les TIC.

Pour créer un cadre de vie et de travail agréable, le CCBAD s'appuie sur des mesures et principes suivants :

- ✓ un dispositif de sécurité est mise en place pour garantir la sécurité de tous les acteurs ;
- ✓ un code d'honneur qui précise les droits et devoirs des étudiants ;
- ✓ un dispositif de conseil et d'orientation des étudiants a été mis en place ;
- ✓ un pacte académique qui précise, les droits et devoirs des Enseignants et du Personnel technique a été élaboré.

a- Organigramme



